

IDÉES SR

N°5

La revue des intervenants départementaux de sécurité routière

Actions IDSR

> 2 - 3



Dossier deux-roues motorisés

> 4 - 6



Journée V.I.E.

> 7

Sécurité Senior

> 8



Covoiturage

> 9



Fiche technique

> 10



Centre de Ressources

> 11

**Agenda
Au coin de la rue**

> 12



Photo : © Maximiliano Serra

Dossier deux-roues motorisés > 4 - 6

Editorial

Les chiffres de l'accidentologie routière dans le Rhône sont toujours aussi préoccupants en cette fin de premier semestre. Si le nombre d'accidents corporels et de blessés est en légère régression pour les cinq premiers mois de l'année, l'inquiétude est forte pour la mortalité. 34 personnes ont déjà perdu la vie dans notre département depuis le début 2011, soit une hausse de 13 % par rapport à 2010.

Le respect des consignes de sécurité doit plus que jamais être rappelé. Circuler sur la voie publique, c'est se déplacer en toute sécurité mais aussi assurer la sécurité d'autrui. S'arrêter pour laisser passer un piéton, ne pas circuler sur le trottoir et respecter les feux lorsque l'on est cycliste, stationner sur les places de parking au lieu d'entraver une piste cyclable, une voie de bus ou une place « handicapé », c'est bien entendu respecter le Code de la route mais c'est, d'abord et surtout, du civisme et du bon sens ! Au cours d'une même journée, nous pouvons être piéton, cycliste, automobiliste, motard ou tout simplement usager des transports en commun, aussi nous devons partager l'espace public.

Dans le Rhône, au travers de la mobilisation dans le cadre du Document Général d'Orientations (DGO), l'ensemble des partenaires de la sécurité routière continue de s'impliquer fortement dans les dispositifs de sécurité routière : programmes de prévention, de formation et de communication, amélioration des infrastructures, dispositif répressif sont autant d'outils qui doivent permettre de sauver des vies.

Restons motivés et engagés ensemble dans cette lutte contre l'insécurité routière !

Le Préfet,
délégué pour la défense et la sécurité
Jean-Pierre CAZENAVE-LACROUX

Compte-rendu "ACTIONS"



1 Les 6 et 13 décembre 2010 au sein de l'entreprise Bayer Crop Sciences Saint-Pierre de Vaise et la Dargoire (LYON 9^e)

Objectif de l'action et de Sécurité Routière :
Campagne de prévention sur les risques trajet
« domicile-travail ».

Résultats :
Le fil rouge était une conférence interactive basée sur les éléments de compréhension de notre comportement sur un trajet habituel. La sécurité routière a été mise à contribution sur différents stands : simulateur de conduite, éco-conduite, rappel du code de la route, conduites addictives (simalc, réactiomètre, parcours lunettes...)
D'autres actions ont été traitées par d'autres intervenants : hygiène de vie, gestes et postures.
70% des salariés ont participé volontairement.

Ils ont animé :
A.DUFOUR - G.VIGUIER - C.MINOT
J.P. CONTEY - S. FAURITE

Ressenti particulier sur cette action :
Les commentaires ont été très positifs. Exemple très fréquemment entendu lors de cette sensibilisation : « **On ne nous a jamais parlé ainsi, on peut faire comprendre les risques sur la route sans avoir l'impression d'être coupable** ».

2 Du 14 au 16 janvier 2011 Salon de l'étudiant Halle Tony Garnier

Objectif de l'action et de Sécurité Routière :
Responsabiliser les étudiants à la prévention des risques routiers : alcool, stupéfiants, vitesses excessives ou inadaptées, téléphone au volant...

Résultats :
Ce stand est organisé depuis 2002. La surface

du stand a considérablement été agrandie permettant ainsi de développer tous les sujets relevant de la sécurité routière et d'avoir une meilleure visibilité.

Ils ont animé :
P.Y.DENIS - C.GIRAUD - C.MALEYSSON - A.DUFOUR
M.MANSOURI - S.BELHADJ - M. GLASS - J.SAINT
BONNET - G.BAYARDON

Ressenti particulier sur cette action :
Besoin des étudiants d'accéder à une information fiable sur les différents aspects de la sécurité routière.

3 Le 9 février 2011 Journée de la prévention du BTP au CFA (Centre de Formation des Apprentis) de Dardilly

Objectif de l'action et de Sécurité Routière :
Prévention des risques routiers auprès des entreprises adhérentes et de leur personnel.

Résultats :
Il s'agit d'analyser un accident de la route en milieu professionnel. A partir de la méthode « arbre des causes », l'animateur démontre qu'un accident ne trouve d'explications que dans un contexte multifactoriel. Il devient ainsi facile de mettre en avant le facteur humain et les comportements de l'utilisateur.
20 exposants, 400 apprentis ainsi que plusieurs entreprises adhérentes à BTP Rhône ont participé à cette fructueuse journée.

Ils ont animé :
J.P.CONTEY - C.GIRAUD - C.MINOT - J.P.PERY

Ressenti particulier sur cette action :
Démarche pragmatique et proche des préoccupations du public.

4 Le 18 mars 2011 Salon 1000 roues au Parc Expo de Villefranche sur Saône

Objectif de l'action et de Sécurité Routière :
Promouvoir les actions de sécurité routière destinées aux conducteurs de deux-roues motorisés (journées Sécurité Routière moto sur circuit et route).

Résultats :
Avec une moyenne de 1000 visiteurs, cet espace dédié aux deux-roues motorisés a remporté un franc succès. Les points suivants étaient



systématiquement abordés : simulateur de conduite, prévention alcool, débridage, accidentologie.

Ils ont animé :

J.M.VEZZANI - A.PONCET - TH.BONNOT - P.RAINAUD - B.COINDOZ
G.BONNET - M.MANSOURI - G.VIGUIER - P.COINDOZ - R.CANCELIER

Ressenti particulier sur cette action :

Une fréquentation importante démontre de l'intérêt pour la thématique.

5 Les 21 et 22 mars 2011 Forum Jeunesse A Tassin-la Demi-Lune

Objectif de l'action et de Sécurité Routière :

Cette action, organisée par le Bureau Information Jeunesse de Tassin a pour objectif de permettre aux jeunes de rencontrer des professionnels de la santé et de la prévention.

Résultats :

- Sensibilisation suivie par 450 élèves de 4^{ème} et 500 élèves de seconde de 3 établissements scolaires.
- 3 thèmes abordés : la sécurité routière, la santé et le handicap.
- Mise en place d'une fiche de suivi par élève.

Les IDSR du stand Sécurité Routière animaient plusieurs ateliers : simalc, parcours lunettes, test d'écriture avec lunettes alcoolémie, réactiomètre. Ils ont distribué également de la documentation adaptée aux demandes des jeunes participants.

Ils ont animé :

C.GIRAUD - M.MANSOURI - G.POTIRON - S.FAURITE
C.MINOT - A.DUFOUR

Ressenti particulier sur cette action :

Vif intérêt des jeunes sur la problématique de la sur-consommation d'alcool. Compte tenu du nombre important d'élèves, les outils de la préfecture n'ont pas pu être utilisés par tous mais ont remporté un vrai succès.



6 Les 5 et 6 avril 2011 Sensibilisation Sécurité Routière en direction des collèges et lycées A l'Arbresle

Objectif de l'action et de Sécurité Routière :

Le « collectif prévention » piloté par la MJC organise chaque année une action de prévention sécurité jeunesse sur le thème de la sécurité routière.

Il s'agit d'intervenir, et d'apporter notre expertise sur des sujets tels que la conduite deux-roues motorisés ou le débridage. Deux parcours lunettes alcoolémie étaient actifs sur l'événement.

Résultats :

8 classes de 3^{ème} soit 192 élèves ainsi que leurs professeurs accompagnateurs sont venus nous rendre visite sur le stand.

Ils ont animé :

A.PONCET - B.BOUSSOUAR
M.BONNET

Ressenti particulier sur cette action :

Une équipe rodée, soudée et visionnaire permet un déroulement efficace des interventions. **Un bilan final à chaud permet d'élaborer les interventions 2012** et d'assurer des optimisations.



Naissance du RESO MOTO SECURITÉ du Rhône

La sécurité routière est une préoccupation majeure pour l'ensemble des partenaires du monde du deux-roues motorisé. En effet, les accidentés en moto représentent dans l'accidentologie du département une part importante qu'il convient de réduire. On le sait tous, le motard, en tant qu'individu, est rarement épargné et ce type d'accident n'est jamais anodin. Le terme « drame de la route » prend ici tout son sens.

Conscients de leurs responsabilités, les concessionnaires, les enseignants de la conduite, les assureurs ainsi que les pouvoirs publics ont renforcé leur engagement en faveur des usagers de deux-roues motorisés en créant le RESO MOTO SECURITE.

Les auto-écoles Patrick, Marietton, le Confluent, CESR-ECF et Record ainsi que les concessionnaires Harley-Davidson Grand Lyon, Run Shot 2, Olivier Motos, MORT-M Garage, Genay Racing, Headbanger Motorcycles, Lemoine Produits Récréatifs, Bron Moto, Roussillon Motos, Dafy Moto, Triumph Lyon, Alexis Motos, Aumiot Motos, SpringBike 69 et Moto Stop sont maintenant membres du RESO MOTO SECURITE.

Le site internet du RESO MOTO SECURITE est maintenant ouvert au public depuis quelques jours. Vous y retrouverez des informations sur les différents événements proposés par les partenaires ainsi que des tests pour rafraîchir vos connaissances du code de la route. Les journées moto sécurité de la préfecture du Rhône sont désormais inscrites sur ce site dédié aux usagers deux-roues motorisés.

www.reso-moto-securite.fr

Le chargé de mission « deux-roues motorisés »

Depuis de nombreuses années, l'accidentologie chez les usagers de deux-roues motorisés est particulièrement préoccupante. Parmi les réponses apportées, les services de l'État ont développé un réseau de référents spécialisés sur cette thématique.

Ainsi, dans chaque département, le Préfet nomme, parmi les agents de l'État, un chargé de mission « deux-roues motorisés » (2RM) qui est placé sous la responsabilité du coordinateur sécurité routière.

Quelles sont ses missions ?

Ambassadeur de la politique nationale dans le domaine de la lutte contre l'accidentalité des usagers de 2RM, le chargé de mission « deux-roues motorisés » :

- relaye vers les partenaires la politique nationale de sécurité des usagers de deux-roues motorisés,
- est l'interlocuteur des usagers (motocyclistes, scooteristes, cyclomotoristes) en matière de conseils sur les spécificités de la pratique du véhicule,
- propose et participe aux opérations de sensibilisation spécifiques en faveur de la sécurité de l'usage des 2RM dans le cadre du PDASR (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière),
- intègre également des actions d'animation de sécurité routière orientées vers les deux-roues motorisés dans le cadre des manifestations organisées par le coordinateur sécurité routière,
- développe des partenariats avec les différents intervenants du monde 2RM : associations d'usagers, motos-clubs, concessionnaires, motos-écoles...

Romuald CANCELIER, le chargé de mission 2RM de l'Etat dans le Rhône

Agé de 32 ans, Romuald Cancelier est inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière depuis 2002. Arrivé dans le Rhône au centre d'examen du permis de conduire de Saint-Priest en 2007, il a été très vite nommé M. Moto. Depuis quelques mois, il a rejoint le bureau sécurité routière de la préfecture pour exercer sa fonction de chargé de mission 2RM.

Motard aguerri (il roule en Triumph Street Triple), il est un appui précieux pour l'équipe de coordination. Ses contacts avec les partenaires du monde du deux-roues motorisé ont permis au RESO MOTO SECURITE du Rhône (cf. ci-dessus) de se construire.



Les « Journées moto sécurité »

Depuis 2010, les « journées moto sécurité » visent à sensibiliser plus particulièrement les « nouveaux » motards et ce, quel que soit leur âge. D'ailleurs, le doyen de cette année était âgé de 71 ans !

Après le contrôle des machines (échappement, freins, pneumatiques, optiques, niveaux...), nos « gentils organisateurs » ont été aux petits soins toute la journée avec ces messieurs et dames qui ont ainsi pu profiter des divers ateliers : maniabilité, freinage, trajectoire, gestes de secours, addictions, réglementation et mécanique (un grand merci au passage aux élèves en section maintenance motorcycle du lycée Chaplin-Becquerel de Décines, nouveaux arrivants dans le « circuit »).

Environ 200 motards ont ainsi participé aux « Journées moto sécurité » 2011. Journées de pratique de la moto, à 2 ou 3 roues, avec des conseils et ateliers animés par des professionnels et bénévoles de la Sécurité Routière et du roulage soit sur piste fermée à la circulation (circuit Actua Kart à Saint Laurent de Mure) soit sur les routes des Monts du Lyonnais.

La mise en place de ce type de manifestation est plus que réclamée par le public motard :

- 1/ pour la convivialité de « se frotter » aux forces de l'ordre qui, ce jour-là, ne portent que la casquette « prévention »,
- 2/ pour le sentiment de sécurité d'être encadré sur la route par des professionnels de la conduite moto.

En somme, il y en avait pour tous les goûts et toutes les couleurs. Surtout le 20 juin, journée réservée aux Harley-Davidson durant laquelle on s'en est mis plein les mirettes !!!

Qu'on se le dise : les « Journées moto sécurité » sont particulièrement enrichissantes !



7 heures de formation obligatoires pour conduire un 125 cm³ et un « scooter à trois roues »

Depuis le 1^{er} janvier 2011, une formation de 7 heures est obligatoire pour les titulaires du permis B souhaitant commencer à conduire une motocyclette légère (de 50 à 125 cm³) ou un tricyle à moteur de plus de 50 cm³.

Pour qui ?

Cette formation obligatoire de 7 heures concerne tous les titulaires du permis B, quelle que soit la date d'obtention, s'ils n'ont pas conduit de motocyclettes légères ou de tricyles à moteur au cours des 5 dernières années.



Cette formation est indispensable non seulement pour la conduite des motocyclettes légères de 50 à 125 cm³ mais aussi pour celle des tricyles à moteur.

Pour prétendre à cette formation, il faut avoir obtenu le permis B depuis au moins 2 ans mais néanmoins, elle peut être suivie un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention du permis B.

En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, cette formation restera acquise.

Le non-respect de cette réglementation est passible d'une amende de 135 €.

Où ?

La formation spécifique est dispensée par une école de conduite ou une association agréée qui délivre, à l'issue de l'enseignement, une attestation de suivi de formation.

Quel est le contenu de la formation ?

7 heures de théorie et de pratique ayant pour objectif de familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule.

Le programme de la formation est constitué des 3 modules suivants :

2 heures de théorie attribuées à l'analyse des accidents impliquant les 125cm³ à 2 ou 3 roues et aux conseils sur le comportement, les réflexes, les contrôles, les attentions particulières à avoir ou encore les équipements ;

2 heures de pratique «sur plateau» pour la prise en main du véhicule et les vérifications indispensables ;

3 heures de pratique en circulation, en et hors agglomération, pour apprendre à adapter sa conduite aux circonstances de la circulation, bien se placer sur la chaussée et partager la route en toute sécurité.

Et en cas de contrôle par les forces de l'ordre ?

Les conducteurs doivent désormais présenter

- soit le certificat de formation remis par l'école de conduite ou l'association agréée,
- soit un relevé d'information fourni par leur compagnie d'assurance, attestant de l'antériorité de la conduite d'un deux-roues motorisé.



Avant de monter dessus, apprenez à le maîtriser.

7 heures de formation deviennent obligatoires pour les titulaires du permis B souhaitant conduire un deux-roues de moins de 125 cm³ ou un scooter à trois roues*. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.conduire-un-deux-roues.gouv.fr



* Cette formation ne concerne ni les titulaires du permis B pouvant justifier de la conduite de ce type de véhicule au cours des 5 dernières années, ni les titulaires d'un permis adapté à la conduite de cette catégorie de véhicules.

Journées V.I.E.



Parallèlement à la prévention par la dissuasion et la répression pour un effet à court terme, la Préfecture du Rhône s'est engagée depuis plusieurs années aux côtés de l'Inspection Académique du Rhône, de l'association Prévention MAIF du Rhône, de l'Ecole de Conduite Française et de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes pour sensibiliser les jeunes et proposer des actions éducatives en cohérence avec le continuum éducatif du citoyen usager de la route et en soutien des actions des professeurs.

Une convention cadre signée par les 5 partenaires [cofinancement et mise à disposition de moyens nécessaires en véhicules et en matériel pédagogique spécifique] permet la mise en œuvre d'une trentaine de « Journées V.I.E. » chaque année et la sensibilisation de 4000 élèves en moyenne, classes

de 3^{ème} ou 2^{nde}, qui évoluent autour de 3 ateliers :

- **un atelier Véhicule** : découverte d'un véhicule auto ou deux-roues motorisé
- **un atelier Individu** : importance de la perception visuelle et l'influence de l'alcool, des drogues et des médicaments sur le comportement
- **un atelier Environnement** : comprendre et repérer les zones à risques dans son environnement.

Cette action s'inscrit dans la volonté de l'État de mettre en œuvre le continuum pédagogique pertinent en matière de sécurité routière et ce, dès le plus jeune âge, conformément aux orientations du Comité Interministériel de Sécurité Routière.

Le bureau Sécurité Routière lance le réseau des territoires

Dès la signature du DGO 2009/2012, la préfecture du Rhône et l'association des maires du Rhône ont souhaité s'engager dans un partenariat volontariste pour renforcer l'implication des élus dans la thématique « Sécurité Routière ».

Après plusieurs séances d'information des élus en 2009 et 2010 et l'organisation de cycles de formation pour les policiers municipaux, les deux partenaires, rejoints par le Grand Lyon, ont sollicité l'ensemble des communes du Rhône afin que les maires puissent désigner un élu référent.

A ce jour, ce réseau « naissant » compte plus de 150 référents (sur 293 communes du Rhône).

Première étape de la vie du réseau :

Trois journées de formation, destinées à une soixantaine de référents, ont été animées par le pôle d'appui régional sécurité routière les 31

mai, 7 et 23 juin 2011. Ce programme sera poursuivi en septembre prochain, l'objectif étant de former les 150 référents.

Seconde étape :

Un forum des élus se déroulera en septembre 2011 à Gleizé, en présence de M. CAZENAVE-LACROUX, Préfet délégué pour la défense et la sécurité, Mme LAMURE, présidente de l'association des maires du Rhône, et M. ABADIE, vice-président du Grand Lyon en charge de la voirie.

Ce forum sera l'occasion pour les élus et les fonctionnaires des collectivités territoriales d'échanger autour des grands thèmes de la sécurité routière et de rencontrer les partenaires susceptibles de les accompagner dans le montage de leurs projets.

Sécurité et seniors :

En 2010 nous avons pu observer une baisse de la mortalité chez les plus de 65 ans, qu'ils soient piétons ou conducteurs.

Les données pour le premier trimestre 2011 sont alarmantes : 8 personnes de plus de 65 ans ont déjà perdu la vie contre une seule pour la même période en 2010.

Ces mauvais chiffres ne doivent pourtant pas empêcher les usagers âgés de se déplacer. Plusieurs dispositifs leur sont proposés pour une remise à niveau du code de la route mais aussi une sensibilisation sur les problèmes qu'engendrent le vieillissement.

Ces actions sont animées par des professionnels de la conduite, proposées par les assurances ou par des associations oeuvrant pour la sécurité routière.

Nombreux sont ceux qui hésitent à s'engager dans ces programmes tandis que d'autres n'en connaissent pas l'existence.

Nous avons donc décidé de mettre un coup de projecteur sur les principaux dispositifs existants dans le Rhône et d'éditer un hors série Idée SR pour les présenter. Il sera distribué ensuite à toutes les mairies, à toutes les MDR (maisons du département du Rhône) ainsi qu'à toutes les maisons de retraite et associations de retraités. Il sera disponible à l'automne 2011.



Conseils de sécurité autour du transport sur rail en zone urbaine

Les rails (tramway, tram-train...) font aujourd'hui partie de notre environnement urbain.

Silencieux et écologiques, ce sont aussi des véhicules puissants qui :

- pèsent en moyenne 36 tonnes (soit l'équivalent d'1 poids lourd),
- développent une force de 50 tonnes,
- mettent 40 mètres pour s'arrêter à 40 km/h (sur rails secs).

Ils ne peuvent pas dévier leur route comme un bus, ils sont prisonniers des rails. Si un obstacle se dresse sur leur trajet, la collision est très souvent inéluctable même en effectuant un freinage d'urgence !

Pour nous tous, automobilistes, motards, cyclistes, piétons, il est primordial d'apprendre à circuler en partageant la voie avec les autres usagers de la route.

Piétons :

- Ne marchez pas sur la plate-forme, utilisez les trottoirs.
- Traversez aux passages piétons et vérifiez que la voie est libre.
- Soyez attentifs au signal sonore indiquant l'arrivée du tramway.
- Évitez de téléphoner ou d'écouter un baladeur aux abords des stations.

Cyclistes :

- Ne circulez pas sur la plate-forme du tramway.
- Respectez la signalisation.
- Soyez prudents avant de traverser la plate-forme.
- Faites attention aux rails pour éviter de chuter.

Automobilistes et motards :

- Ne circulez sur la plate-forme du tramway.
- Respectez la signalisation.
- Vérifiez toujours que la voie est libre avant de vous engager.

La circulation et le stationnement, même momentanés (y compris pour les livraisons), sont interdits sur la plate-forme du tramway.

L'interdiction vaut pour tous les véhicules mais aussi pour les rollers et les piétons



Covoiturer ? Et pourquoi pas ?

Le principe du covoiturage est simple : un covoitreur partage sa voiture avec un ou plusieurs passagers et les frais du trajet (carburant et autoroute) sont divisés équitablement entre les personnes qui y participent.

En plus d'être écologique (5 personnes dans 5 voitures polluent plus que 5 personnes dans une seule!), cette pratique permet aux passagers d'économiser des dépenses de carburant. La collectivité y gagne aussi par la diminution des embouteillages et des accidents de la route.

Le covoiturage présente également d'autres avantages évidents :

- il est peu onéreux, généralement très compétitif en regard des transports en commun (exemple pratiqué : 3 € Lyon - Bourgoin-Jallieu ou 30 € Lyon - Paris),
- il est plus sécuritaire que l'auto-stop puisque les covoituteurs ont accès à leurs coordonnées respectives,
- il peut être occasionnel (pour un long déplacement exceptionnel) ou régulier (un trajet pour se rendre au travail, par exemple) et peut même se prévoir à l'avance,
- il est facile à pratiquer : rendez-vous sur internet où vous trouverez de nombreux sites de covoiturage.

La fréquentation des sites de covoiturage ne cesse d'augmenter, flirtant, force est de le constater, avec le prix du baril de pétrole. Il suffit d'observer ce graphique pour s'en rendre compte : <http://www.google.com/trends?q=covoiturage&geo=fra&sa=N>



Le vendredi 17 septembre 2010, le ministère du développement durable a organisé dans le cadre de la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière la «Journée du covoiturage».

Vu ainsi, le covoiturage a l'air d'avoir le vent en poupe... et pourtant...

Une étude de l'ADEME («ADEME publication covoiturage» sur votre moteur de recherche), parue en juin 2010 sur les usages du covoiturage en France, indique que le passage à l'acte (usage effectif) ne concerne qu'une faible partie des inscrits sur sites.

Ainsi, le taux moyen d'usagers est de 10% pour les services «entreprise» et 4% pour les services «tout public». Très concrètement, pour 100 inscrits en entreprise, il n'y aurait que 8 usagers. Le covoiturage se fait souvent avec des gens de la même entreprise, université ou des voisins.

Cette étude nous enseigne que l'on manque d'informations sur le taux d'appariement (rapprochement et mise en commun des itinéraires et covoituteurs) et les covoiturages ayant effectivement eu lieu.

Contradictoirement, la multiplicité et la diversité des acteurs et des sites sont un frein au développement et à l'essor du covoiturage en France, la plupart des sites souffrant d'une faible fréquentation. Le regroupement d'acteurs (collectivités, entreprises, associations, etc.) et la mise en commun des bases

de données des sites pourraient répondre à ce problème.

La peur d'être bloqué au bureau est un frein à l'adoption du covoiturage tout comme la peur de l'inconnu qui parlerait donc en faveur d'un covoiturage en communautés fermées.



Les détracteurs du covoiturage le décrivent souvent comme synonyme de contraintes et de rigidité. Cependant, quelques règles de bon sens sont à respecter pour que tout se passe bien telles qu'une bonne communication ou un mode de transport alternatif (transports en commun, véhicule personnel, un autre covoitreur...).

Plus grand est le groupe de covoiturage, plus élevée est la chance de partager une voiture tous les jours si vous le souhaitez !

Luc Rigollet, chargé par l'Insee d'une étude sur l'étalement urbain en Rhône-Alpes estime que « l'évolution des déplacements urbains est préoccupante » car elle favorise « la congestion routière et la pollution ». En Rhône-Alpes, 10% seulement des trajets domicile-travail sont effectués en transports en commun. Et seules 7% des communes sont équipées d'une gare.

Il faudra bien apprendre à faire évoluer nos habitudes et si quelques chiffres permettent de réfléchir, nous vous conseillons d'aller sur ce site : <http://www.ademe.fr/eco-deplacements/calculette/>

Ce dernier permet de comparer le coût des différents modes de transport :

Calculatrice Eco-déplacements
Comparez l'impact de vos déplacements quotidiens sur l'environnement et sur vos dépenses !

Distance domicile-travail : J'habite à **20** km de mon travail.
La calculatrice s'adapte aux différents tarifs de 5 à 9€.

Choisissez les 2 modes à comparer. **RÉSULTATS SUR 1 AN**

Je choisis	COÛT	EFFET DE SERRE	ÉNERGIE
LA VOITURE	4140,00 €	2592,40 kg de CO ₂	1013,00 kWh
LE COVOITURAGE	2070,00 €	1296,20 kg de CO ₂	506,50 kWh

En choisissant la voiture plutôt que le covoiturage, je dépense **2070,00 €** de plus par an. Je produis **1296,20 kg** de CO₂ de plus par an. Je consomme **506,50 kWh** de plus par an.

Fatigue, somnolence, risque réel ?

Si les facteurs alcool, drogues ou vitesse dans la genèse des accidents de la route sont aujourd'hui reconnus et admis, les risques liés à la fatigue au volant et à la somnolence sont souvent sous-estimés par les conducteurs. Pourtant, les fameuses « sorties de route » s'expliquent ainsi dans 15% des accidents, et même 34% des accidents mortels sur autoroute¹. Le Dr Alain Muzet, directeur de recherche au CNRS, insiste : « L'engrenage de l'hypovigilance peut concerner tout le monde, parce que tout le monde n'a pas dormi huit heures avant de prendre le volant. Le grand public en est-il conscient ? Rien n'est moins sûr. »²

Existe-t-il une différence entre fatigue et somnolence ?

Oui. La pratique d'une activité soutenue pendant un temps prolongé provoque de la **fatigue**. Il s'agit d'un processus cumulatif entraînant des difficultés croissantes de concentration voire de compétences. Il faut alors s'arrêter. La **somnolence**, quant à elle, est due à un manque de sommeil. Il s'agit de la difficulté à se maintenir éveillé. Elle peut provoquer un endormissement sur la route. Elle est donc beaucoup plus dangereuse. Il faut alors dormir.

Pourquoi est-ce dangereux ?

Quels sont leurs effets sur la conduite ? Fatigue et somnolence réduisent le niveau de vigilance. Or, dès lors que le niveau de vigilance d'un individu baisse, la perception des informations est altérée. Face à une situation où il devra réagir rapidement, il le fera très certainement de façon inappropriée ou tardive. C'est pourquoi, il multipliera son risque d'accident corporel par huit. Le manque de sommeil affecte de façon significative le temps de réaction lors d'un long trajet. Il peut être augmenté de 650 millisecondes, ce qui représente, sur autoroute, une distance de 23 mètres à 130 km/h sur chaussée sèche.

Des études ont également montré que :

- 1 Sur un trajet d'environ 400 km, les conducteurs pourraient dormir jusqu'à 6 minutes par addition de micro-endormissements de quelques fractions de secondes !
- 2 Un automobiliste qui prend la route en ayant dormi 5 heures ou moins la veille de son départ multiplie par 3 le risque d'accident par rapport à un conducteur reposé.
- 3 Au-delà de dix-sept heures de veille active, les réflexes de l'automobiliste diminuent. Le temps de réaction sera jusqu'à 50 % plus lent ce qui est équivalent à un taux d'alcoolémie de 0,5 g d'alcool dans le sang !

Comment les détecter pour pouvoir s'adapter ?

Des signes d'alerte invitent à s'arrêter et à se reposer :

- Difficulté à garder les yeux ouverts : paupières lourdes ou regard fixe
- Difficulté à garder la tête haute : raideur dans la nuque ou dans le dos
- Le bâillement à plusieurs reprises et/ou absences répétées
- Déconcentration, pensées incohérentes ou envie constante de gigoter, de changer fréquemment de position
- Sentiment d'agitation ou d'irritabilité
- Difficulté à tenir une trajectoire, une vitesse constante

Aujourd'hui, somnolence et fatigue ne sont pas considérées en tant que telles comme des infractions au code de la route. Toutefois selon l'article R412-6, tout conducteur doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui incombent à sa conduite. A ce titre, fatigue et somnolence, perturbatrices de la conduite, peuvent donner lieu de plein droit à une contravention (2 points et une amende forfaitaire de 35€).

Que faire si vous vous sentez fatigué ou somnolent ?

Il n'existe qu'un moyen : cesser de conduire et se reposer.

Au mieux, il est conseillé de chercher un endroit sécurisé pour s'arrêter et dormir. A défaut, il est conseillé de faire ce que l'on appelle une sieste dynamisante de 15 à 20 minutes dans un lieu éclairé, sieste qui pourra être précédée de l'absorption d'un ou deux cafés, lesquels n'empêchant pas l'endormissement mais permettront un réveil de sieste dépourvu d'inertie du sommeil.

Quelques conseils pour lutter efficacement contre les risques de somnolence :

- **Respecter les temps de pause** et éviter de conduire plus de 6 à 8 heures par 24 heures. Une pause d'une durée de 15 à 20 minutes **toutes les 2 heures au minimum** s'impose.
- **Eviter de conduire durant les heures où le risque de somnolence augmente sensiblement**, soit entre 13 h et 16 h et entre 2 h et 5 h.
- **Respecter les limitations de vitesse et ne pas consommer de substances addictives**, c'est prendre moins de risques mais aussi moins se fatiguer.
- Dans la mesure du possible, **voyager avec une autre personne** qui pourra prendre le volant si besoin. Parler aux passagers... mais sans se laisser distraire.
- S'assurer qu'il ne fait pas trop chaud dans le véhicule et, au besoin, bien l'aérer permet d'avoir un petit coup de fouet de quelques minutes avant de s'arrêter en toute sécurité.
- L'idéal reste de dormir un nombre suffisant d'heures et d'un sommeil reposant avant de faire un long trajet en voiture.



1 Source : Zerotrakas.com Novembre 2005
2 http://www2.securiteroutiere.gouv.fr/data/revue/revue139/dossier/dossier_un.html#notB4

Centre de ressources du bureau Sécurité Routière

En fournissant de nombreux dépliants d'information sur divers thèmes comme la vitesse, l'alcool, la ceinture, le téléphone au volant, les deux-roues, les jeunes ou encore les seniors, sur les actions de sensibilisation, le bureau Sécurité Routière de la préfecture mettait à disposition, jusque là, des outils électroniques tels que le réactiomètre, le simalc ou encore l'ergovision, sans oublier les précieuses « lunettes alcoolémie » qui font l'unanimité auprès des adultes comme des plus jeunes quand il s'agit d'effectuer un parcours semé d'obstacles, les vidéos, les sièges auto, les affiches et les panneaux d'expositions.

En début d'année, le centre de ressources s'est doté de nouveaux outils pédagogiques, plus encombrants certes mais élargissant le domaine d'actions pour les porteurs de projets.

(Re)Découvrez-les ci-dessous ; notez qu'une petite formation de « prise en main » préalable est nécessaire pour leur utilisation.

- **«Buggy brousse»** circuit pédagogique de 48 m² (routes, signalisation, véhicules) pour l'apprentissage des règles de circulation urbaine et de comportement pour les enfants de 4 à 10 ans. Utilisation en intérieur uniquement et en chaussettes !
- **Simunomad** simulateur de conduite auto facilement transportable. Les sensations de conduite sont bonnes et permettent rapidement au conducteur d'avoir une assurance de conduite pour réaliser les différents scénarios proposés. Un logiciel d'éco-conduite est également disponible.
- **Simuscooter** simulateur de conduite deux-roues motorisé avec divers scénarios de conduite, idéal pour les jeunes pour la formation au Brevet de Sécurité Routière.

Et toujours ...

- **Réactiomètre** appareil permettant de mesurer le temps de réaction et d'afficher la distance de réaction, la distance de freinage et la distance totale d'arrêt en fonction de la vitesse de circulation et de l'état physique du conducteur.
- **Simalc** outil indispensable de la prévention et de l'éducation aux risques liés à la consommation d'alcool. Permet de calculer la courbe d'alcoolémie en fonction du temps écoulé.
- **Ergovision** propose un examen de base automatique piloté par synthèse vocale. Un menu simple, précis et rapide permet de détecter avec certitude la présence d'une éventuelle anomalie visuelle. Les résultats sont délivrés par une imprimante.



L'agenda 2011

Du 16 au 22 septembre
Semaine nationale de la
mobilité et de la Sécurité
Routière

**27,28 et 29
septembre**
Salon Préventica

5 octobre
Forum jeunes

15 octobre
Journée de la sécurité
des déplacements

Semaine nationale de la mobilité et de la Sécurité Routière - du 16 au 22 septembre 2011

Comme chaque année, les communes, établissements scolaires, associations et entreprises sont invités à mettre l'accent sur la Sécurité Routière durant cette période : risques routiers, partage de la route, comportements dangereux... Ce sera l'occasion pour tous d'être sensibilisés sur les causes des accidents de la route, encore trop nombreux mais surtout de plus en plus meurtriers.

Salon Préventica Lyon - 27, 28 et 29 septembre 2011 - Eurexpo Chassieu

Pour la première fois, le Club Entreprises Sécurité Routière et la Préfecture du Rhône seront présents à cet événement dédié à la maîtrise des risques et à la qualité de vie au travail. L'objectif de cette participation sera de sensibiliser les visiteurs et exposants aux enjeux que représente le risque routier professionnel.

Forum jeunes - 5 octobre 2011 - Double Mixte à Villeurbanne

Journée d'échanges et d'informations dans un lieu stratégique, original et attractif, reconnu par les jeunes de la région. Pour la 2^{ème} année consécutive, la Préfecture du Rhône est partenaire de la Société Générale, organisatrice de cet événement.

Journée de la sécurité des déplacements - 15 octobre 2011 - place Bellecour

Véritable village de stands d'informations et de démonstrations de tous les acteurs de la Sécurité Routière, la journée annuelle de la sécurité des déplacements attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs sur la place Bellecour.

Cette année, nous mettrons l'accent sur le partage de la rue : qu'on soit à pied, en vélo ou en véhicule motorisé, nous devons tous respecter le même code de la route.

Préfecture du Rhône Bureau Sécurité Routière

106, rue Pierre Corneille
69419 LYON cedex 03
Tél. 04 72 61 62 69
Fax 04 72 61 62 88

Directeur de publication :

M. Jean-Pierre CAZENAVE-
LACROUX, Préfet délégué
pour la Défense et la Sécurité

Rédacteur en chef :

Laurence KERSAUZE-BODIN,
Chef de Bureau Sécurité Routière

Coordinatrice de Rédaction :

Florence DUFOUR-FERRARA
Consultante en communication
Agence Com'unique

Comité de rédaction IDSR :

Christine BANDHAVONG,
Maurice BONNET, André DUFOUR,
Florence DUFOUR-FERRARA,
Jean-Michel GEVREY,
Catherine HEENDRICKXEN, Marion HERCE,
Laurence KERSAUZE-BODIN, Hervé KERN.

Conception/Impression :

www.initiale.fr

Au coin de la rue... 2



C'est un après-midi ensoleillé dans le quartier de la Part-Dieu.

Un moment de répit entre le flot des gens sortant des restaurants pour regagner leur travail et la foule de 16 heures qui veut rejoindre ses appartements après une journée bien remplie.

Sur les trottoirs, des retraités... avec ou sans chien, des nounous... avec ou sans poussette, quelques amoureux... avec ou sans passion, des groupes d'étudiants... avec ou sans cours.

Au croisement de la rue Maurice Flandin et de l'avenue Georges Pompidou, des feux tricolores, des passages piétons, des rues de Lyon quoi !

Les feux passent au vert pour les voitures, les piétons s'arrêtent. Un premier flot de véhicules passé, l'avenue à 4 voies est déserte.

On sent tous les piétons impatients, se posant la

même question : « J'y vais ou j'y vais pas ? »... Le feu dure une éternité... Moi, IDSR modèle, je me fais violence pour respecter la règle et donner le bon exemple.

Trois étudiants, sac sur le dos, s'engagent malgré le feu « piétons » rouge. Ils sont sympas, souriants, attentifs au monde qui les entoure.

Au moment où ils me croisent, l'un d'eux me regarde dans les yeux, amusé, et me dit : « Dans la vie, faut savoir prendre des risques, papy ! ».

Passons sur le « papy » protecteur, qui ne m'a certes pas fait un plaisir fou... Du coup, je les ai trouvés soudain antipathiques, moqueurs, provocateurs, ces jeunes.

Monde cruel ! Me dire ça à moi qui milite pour cette Education Routière où leur vie m'est si précieuse... Avouez que c'est particulièrement fort de café ! J'en suis resté muet !

Ah ! Il s'en passe des choses au coin de la rue...

J.M. GEVREY